# **SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT ISR**

# Rapport mensuel



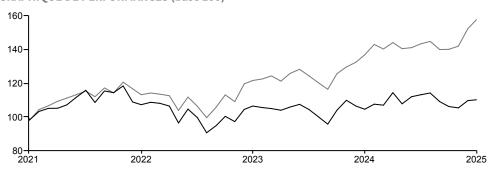
#### **OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT**

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI EMUNet Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Les décisions d'investissement et le processus de sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille intègrent àla fois des critères financiers et extra-financiers selon une approche « climat », combinant les exigencestraditionnelles de gestion du risque et rendement financier avec les exigences de transition bas carbone.Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

#### **HISTORIQUE DE PERFORMANCES**

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

#### **GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)**



SG DNCA Actions Euro Climat ISR Benchmark (indice de référence)

#### **PERFORMANCES**

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	0,39%	3,78%	4,48%	5,37%	0,88%	-	2,44%
Benchmark	3,45%	12,50%	10,96%	15,10%	11,63%	-	11,99%
Ecart	-3,06%	-8,72%	-6,49%	-9,74%	-10,76%	-	-9,55%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	-4,05%	12,95%	-17,80%	-	-
Benchmark	9,49%	18,78%	-9,49%	-	-
Ecart	-13,54%	-5,83%	-8,31%	-	-

Source: Société Générale Investment Solutions France

## **DONNÉES DE RISQUE**

		Volatilité	5	Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	12,71%	15,61%	-	-25,00%	-
Benchmark	10,47%	14,40%	-	-19,50%	5

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

# **FÉVRIER 2025**

PART CAPITALISATION EUR ٧L FR0013535390 110.17

**Actifs nets** 18,12 M€

Indicateur synthétique de risque ISR









Risque plus faible Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé

#### SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

#### Date de lancement

24 février 2021

#### Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

#### Société de gestion

SG 29 Haussmann

#### Société de gestion en délégation

**DNCA Finance** 

#### Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

## Type d'investisseur

Tout investisseur

### Devise de la part

Valorisation/Soucription/Rachat

**Ouotidien** 

Valeur liquidative d'origine 100 FUR

# **Souscription minimum**

1 millième de part

# **Coûts ponctuels**

Coûts d'entrée 2.00% Coûts de sortie 0,00%

#### **Coûts récurrents**

Frais de gestion et autres frais

administratifs et d'exploitation

1,77%

Coûts de transaction

1.12%

#### **Coûts accessoires**

Frais de performance

-%

## Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe

Indice de référence en net dividendes réinvestis

#### Eligibilité

Assurance-Vie

Comptes titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sg29haussmann.societegenerale.fr





# **SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT ISR**

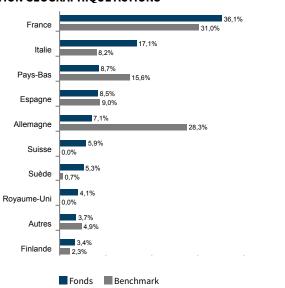
# **FÉVRIER 2025**

# **Critères financiers**

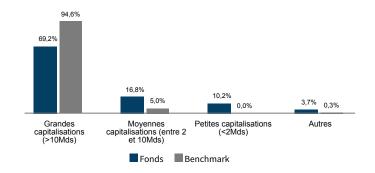
# STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	47038
Nombre de positions	34
PER 2025	14.4
Rendement du dividende	3,6%

## **RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS**



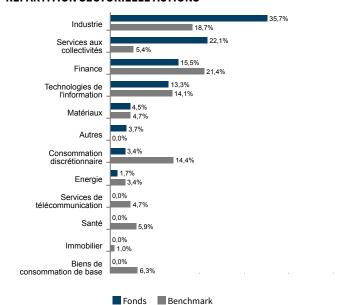
## **RÉPARTITION PAR CAPITALISATION**



#### 10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
ASML HOLDING NV	4,9%	Technologies de l'information	Pays-Bas
CAIXABANK SA	4,4%	Finance	Espagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,3%	Industrie	France
CREDIT AGRICOLE SA	4,3%	Finance	France
INTESA SANPAOLO	4,3%	Finance	Italie
SSE PLC	4,1%	Services aux collectivités	Royaume-Uni
IBERDROLA SA	4,1%	Services aux collectivités	Espagne
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,0%	Services aux collectivités France	
KNORR-BREMSE AG	3,9%	Industrie	Allemagne
PRYSMIAN SPA	3,7%	Industrie	Italie

### **RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS**



Source: Société Générale Investment Solutions France

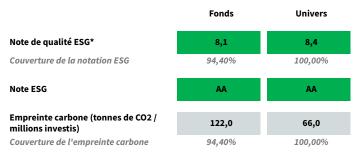
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.





# **Critères extra-financiers**

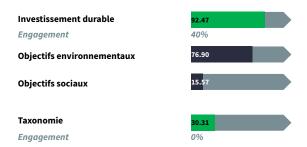
### **INDICATEURS ESG**



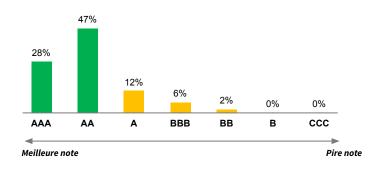


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

#### **ENGAGEMENTS DURABLES**



## **RÉPARTITION PAR NOTES ESG**

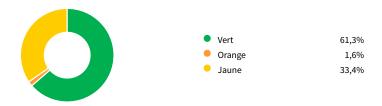


### SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Se	Poids dans le fonds	
<b>√⊘</b> 7	Jeux d'argent	0,00%
	Défense et armement	0,00%
<b></b>	Pétrole & Gaz	0,00%
Ø	Tabac	0,00%
, All the second	OGM	0,00%

# RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



# PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
KNORR-BREMSE AKTIENGESELLSCHAFT	42,0%	3,9%
INWIDO AB (PUBL)	65,0%	3,0%
NEOEN SA	99,5%	2,4%
SECHE ENVIRONNEMENT SA	67,3%	2,0%
SIEMENS ENERGY AG	37,3%	1,0%

## INDICATEURS D'IMPACT



Revenus des solutions à impact durable

18%

Univers: 4,3%

Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%



Femmes au sein du comité exécutif

44%

Univers: 42,1%

Couverture MSCI (fonds/univers) 94,4%/79,6%

Membres indépendants au Conseil d'administration

**82**%

Univers: 83,4%

Couverture MSCI (fonds/univers) 94,4%/79,5%



Emetteurs exposés à de sérieuses controverses

0%

Univers: 0,0%

Couverture MSCI (fonds/univers) 96,3%/99,4%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG





# **SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT ISR**

# **FÉVRIER 2025**

#### **COMMENTAIRES DE GESTION**

Les marchés actions européens ont poursuivi leur progression en février. La fin du conflit ukrainien pourrait réduire la prime de risque, actuellement élevée, des actions européennes. Sur la plan économique, l'indice composite des PMI préliminaires dans l'industrie manufacturière rebondit. L'inflation en zone euro augmente légèrement en janvier. Les résultats des élections allemandes sont favorables pour les marchés et devrait favoriser rapidement le lancement d'un plan de relance. Au niveau microéconomique, les résultats annuels sont de bonne facture, les sociétés européennes ont tenu globalement des discours encourageants sur leurs perspectives de croissance. Sur le mois, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : CaixaBank, Intesa Sanpaolo, Crédit Agricole, Knorr-Bremse et Infineon. A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Prysmian, Arcadis, SSE, Vaisala et NIBE.Parmi les principaux mouvements, nous avons initié une ligne en Gaztransport et Techniga et nous avons continué de renforcer notre position en Siemens Energy, récemment entrée en portefeuille. Ces mouvements ont été financés pour partie par des allègements des titres Vaisala et Iberdrola et par la sortie d'EDPR. Bien que l'attrait des Etats-Unis soit indéniable dans une allocation d'actifs pour 2025, les premières mesures de l'administration Trump sur les tarifs douaniers et les coupes budgétaires font émerger quelques doutes sur la croissance américaine. Le rééquilibrage amorcé en ce début d'année pourrait donc se prolonger dans les mois à venir au profit de la cote européenne. Au niveau économique, le moteur allemand représente à date la principale source d'espoir. Le plan de relance proposé par la coalition allemande est majeur, il concerne principalement l'augmentation des dépenses de défense (thème non investi dans le portefeuille) et dans l'infrastructure.





# **GLOSSAIRE**

### SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

#### **TAXONOMIE**

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

#### **INDICATEURS ESG**

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

 Lettre
 CCC
 B
 BB
 BBB
 A
 AA
 AAA

 Note
 0 - 1.4
 1.4-2.9
 2.9-4.3
 4.3-5.7
 5.7-7.1
 7.1-8.6
 8.6-10

#### **EMPREINTE CARBONE**

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

#### **CONTROVERSE**

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...)
L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert: indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune: indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange: indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge: indique au moins un litige sévère.

#### L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

## **REVENUS À IMPACT POSITIF**

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

#### **COUVERTURE MSCI**

Les différents indicateurs provenant de MSCI et Trucost peuvent ne pas couvrir de façon systématique la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document est affiché le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

#### **INDICATEURS D'IMPACT**

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Entreprises ayant subi des plans de licenciements importants : licenciements importants (>
- 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils
- Controverses Droits Humains : controverse très sévère en termes de droits humains.

# **AVERTISSEMENT**

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF ( HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amffrance.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann: https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ N°ADEME: FR231725\_01YSGB





